



CHARTRE ETHIQUE

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	P2
Message de la Direction.....	P3
Nos valeurs.....	P4
Notre comportement.....	P6
Nos attentes vis-à-vis des parties prenantes.....	P9
Les modalités d'application de la Charte.....	P10
Conclusion.....	P11

INTRODUCTION

MESSAGE DE LA DIRECTION

SICO SERVICES a été fondée dans un seul et même but, celui de renouer avec la simplicité qui a été oubliée par beaucoup de nos concurrents.

Nous la retrouvons dans nos interactions avec notre environnement, avec nos clients, mais aussi et surtout avec nos collaborateurs.

Commençons par notre environnement qui, dans notre définition, regroupe les liens avec un tissu économique local, une identité régionale forte et notre Nature.

Chez SICO SERVICES nous sommes convaincus que nous pouvons trouver l'équilibre entre industrie « raisonnée et intelligente », développement économique et social (en promouvant notamment les échanges avec des entreprises locales) et environnement. C'est pour cela que nous avons à cœur de développer l'activité de notre région avant toute chose, de soutenir le développement de nos clients à travers des interactions visant à les faire progresser et atteindre de nouveaux marchés.

Passionnés par nos métiers, nous poursuivons l'envie et le besoin de promouvoir notre secteur d'activités afin de valoriser notre savoir-faire mais aussi celui d'un microcosme dans lequel nous évoluons.

Les prochaines années Seront déterminantes pour notre avenir et celui des générations futures, c'est pourquoi, je pense, qu'il est important à notre niveau d'infléchir la croissance dans une direction plus raisonnable et éthique : SICO SERVICES est le résultat de ces réflexions que nous avons menées ensemble.



ARTHUR MEYER
PRESIDENT

NOS VALEURS

LES VALEURS FORTES SUR LESQUELLES SE BASE SICO SERVICES SONT LA CLÉ DE VOUTE DE L'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE. ELLES SONT PARTAGÉES PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE L'ENTREPRISE ET SONT APPLIQUÉES À L'INTÉGRALITÉ DE NOTRE ACTIVITÉ ET À TOUTES NOS RELATIONS. ELLES SONT CAPITALES POUR UN DEVELOPPEMENT PROFITABLE DANS LA DUREE.

ENGAGEMENT

RESPECT MUTUEL

INTEGRITE

COLLABORATION

ENGAGEMENT

L'engagement réel en faveur des clients est ce qui définit le mieux notre activité. Nous voulons que nos collaborateurs se sentent identifiés avec les objectifs de l'organisation et nous respectons nos engagements envers eux.

RESPECT MUTUEL

Dans notre système de management, basé sur l'écoute et la reconnaissance mutuelle, le respect constitue l'un des fondements de la paix sociale et des relations interpersonnelles.

Dans toutes nos interventions, également, quelque soit le lieu, nous veillons à ce que le respect soit souverain.

INTEGRITE

Dans toutes nos actions et nos comportements vis-à-vis de toutes nos parties prenantes (clients, partenaires, fournisseurs et collaborateurs), la loyauté et l'honnêteté sont incarnées.

COLLABORATION

Afin de maintenir le niveau de savoir faire de nos collaborateurs et de renforcer notre performance et nos compétences, la mutualisation d'expertise avec les concurrents et partenaires est une volonté forte de SICO.

NOS VALEURS

NOTRE COMPORTEMENT

○ LES COLLABORATEURS

Chacun devra dans l'intérêt de l'entreprise conserver une discrétion et une confidentialité absolue sur les faits, documents, plans, tarifs fichiers ... internes à celle-ci vis-à-vis de toute personne extérieure (clients, fournisseurs, concurrents...).

Chacun devra en accord avec les valeurs de l'entreprise, faire preuve d'une conduite irréprochable relatif à la corruption et la fraude et respecter les règles de concurrence.

Chacun sera attentif à la bonne utilisation des biens (logiciels, technologies, matériels y compris ceux liés à la propriété intellectuelle...) de l'entreprise et à leur protection lors des interventions.

Chacun mettra au service de l'entreprise ses compétences professionnelles au meilleur niveau afin de contribuer à la réalisation des objectifs de performance.

Chacun évitera de se mettre en situation de conflit d'intérêts . Cela implique de ne pas prendre part à des activités ou à privilégier ses intérêts personnels au détriment de ceux de l'entreprise.

Il est interdit d'accepter tout cadeau de clients ou de prestataires d'une valeur supérieure à 50 euros et d'invitation d'une valeur supérieure à 100 euros . Chacun aura donc à être vigilant et avertira la direction si le refus peut être considéré comme discourtois.

NOTRE COMPORTEMENT

○ LA DIRECTION

Elle promeut un climat de dialogue et de confiance permettant à chacun de s'exprimer et ainsi de donner son point de vue et ses préoccupations. Cela fait partie intégrante de sa vision de réussite où chacun en est l'acteur.

Elle engage son action sur la base de l'égalité des chances et du traitement dans le travail et à n'opérer aucune discrimination (de race, couleur, âge, sexe, origine, orientation sexuelle, handicap, opinion syndicale, politique ou religieuse).

Elle entreprend une politique de protection des données individuelles relatives aux collaborateurs de l'entreprise. Leur utilisation est strictement dédiée à l'usage interne de l'entreprise.

Elle prend soin de préserver la santé physique et mentale des collaborateurs par conséquent elle leur garantit le respect de l'hygiène, la sécurité et la dignité. Elle a le devoir de prévenir toute forme de harcèlement qu'elle soit morale ou sexuelle.

L'entreprise attache une haute importance à la qualité de l'information et veille à pratiquer, notamment à l'égard de ses parties prenantes, une communication transparente et fiable.

L'entreprise s'attache à fournir à tous ses collaborateurs ainsi qu'à leurs familles une assurance sociale de qualité.

NOS ATTENTES VIS-À-VIS DES PARTIES PRENANTES

○ LES FOURNISSEURS ET LES CLIENTS

Ils s'engagent à respecter les droits universels et inaliénables de l'Homme ainsi que les droits fondamentaux du travail, tels que définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Ils respectent la législation du travail applicable de tous les pays dans lesquels ils exercent des activités, ainsi que les normes de la Convention de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Ils respectent la dignité personnelle et la vie privée, ainsi que les droits de chaque individu. Ils ne sauraient en aucun cas tolérer le travail des enfants, le travail forcé ou obligatoire, ou le harcèlement, sous quelque forme que ce soit. Ils veillent également à ce que tous les accords concernant les heures de travail soient respectés et que les employés reçoivent une rémunération et des avantages sociaux correspondants à leur travail.

Ils mettent à disposition des employés un environnement de travail sain et sûr. Il applique les normes les plus élevées en matière de bien-être physique, mental et social grâce à une prévention, une formation et une communication appropriées, et en favorisant les améliorations via les comités d'hygiène et de sécurité.

Ils sont attachés au respect des valeurs d'honnêteté et d'intégrité. Il ne tolère aucune forme de corruption, de subornation, d'extorsion ou de détournement.

Ils s'abstiennent strictement de proposer, de promettre ou de concéder un cadeau quel qu'il soit (y compris les cadeaux non monétaires, invitations, services ou autres avantages) aux employés de Sico Services dans le but d'influencer la relation commerciale, ou d'une façon pouvant être considérée comme une tentative d'exercer une telle influence.

Sont autorisés les autres types de cadeaux dont la valeur ne dépasse pas cinquante euros (50€) et les invitations dont la valeur n'excède pas cent euros (100€).

Ils s'engagent à informer leurs propres fournisseurs et prestataires du contenu de la présente charte.

LE MODALITES D'APPLICATION DE LA CHARTRE

❖ A qui s'adresse la charte ?

La présente Charte s'adresse à tous les collaborateurs de l'entreprise mais également aux stagiaires, intérimaires, à la direction ainsi qu'à tous nos partenaires .

Elle est le document de référence de l'entreprise, le « guide » sur lequel les collaborateurs s'appuieront pour mener à bien leurs actions quotidiennes.

❖ Comment est elle diffusée ?

Elle est mise à disposition dans notre intranet afin de la rendre accessible à tous et est remise à chaque nouveau collaborateur dans le cadre de notre procédure d'accueil .

Elle est publiquement disponible sur notre site internet.

Elle pourra être amenée à évoluer et être complétée à tout moment de la vie de l'entreprise.

❖ Responsabilités

La direction aura la tâche de montrer l'exemple et d'avoir un comportement irréprochable en accord avec cette charte. Elle en contrôlera la bonne application et le respect.

Les collaborateurs respecteront la charte éthique mise en place par l'entreprise et seront encouragés à alerter la direction de toute transgression.

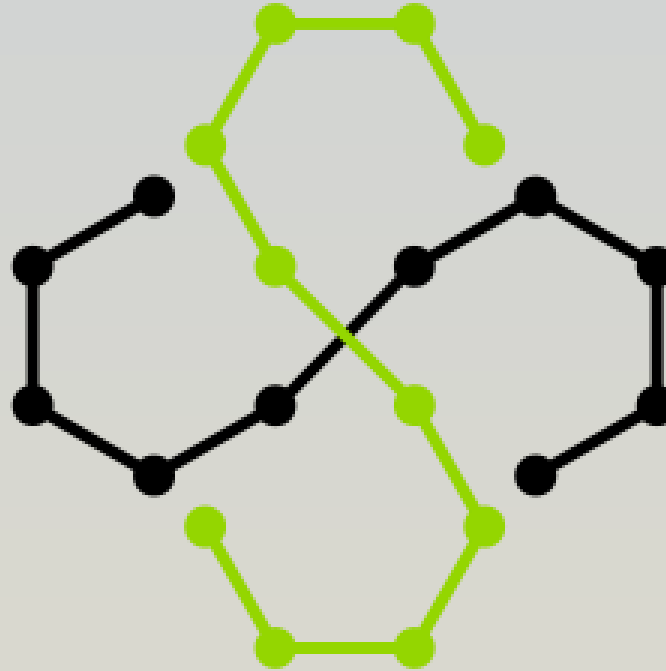
Toute transgression à cette charte sera passible de sanctions pouvant aller du blâme, de la mise à pied.. jusqu'au licenciement.

CONCLUSION

La diffusion de nos valeurs, la compréhension et le respect de nos principes d'action relèvent de la responsabilité de chaque individu faisant partie intégrante de SICO SERVICES.

Pour autant, c'est ensemble, que nous pourrons asseoir les bases d'une croissance durable, créer un tissu économique local et renforcer notre engagement en faveur de l'environnement.

12, chemin de Casselèvres
31790 Saint-Jory
Agence : 05 61 37 06 61
www.sico-services.com



SICO
SERVICES

RÉDACTION: SICO SERVICES
EDITION: 2023